

MÉMO : ASSURANCE QUALITÉ
2018-2019

Objet : Échéancier pour le processus d'assurance qualité des codes de difficulté

Dates importantes	Actions	Personnes concernées
8 octobre 2018 à minuit (gel des données sensibles dans GPI)	Date limite d'inscription des codes de difficulté dans GPI dans les écoles.	Vos secrétaires ou T.O.S.
Dès le 9 octobre 2018	Si vous devez ajouter ou retirer un code de difficulté dans GP1, veuillez remplir le formulaire de correction au 28 septembre 2018.	Vos secrétaires ou T.O.S.
14 octobre 2018 à minuit	Dernière journée pour ajouter ou retirer un code de difficulté dans GPI à l'aide du formulaire de correction au 28 septembre 2018	Vos secrétaires ou T.O.S.
Novembre 2018	Envoi des fiches de vérification aux écoles pour débiter l'assurance qualité de l'échantillon minimal de 20 dossiers par C.S.	Louise Roberge
21 janvier 2019	Date limite de retour aux Services éducatifs des documents de vérification.	Vos responsables de l'assurance qualité dans vos établissements.
Février 2019	Processus assurance qualité interne CSDN 2 dossiers de vérification par réseau (1 au primaire et 1 au secondaire). On vous demandera des dossiers non sélectionnés à l'échantillon (50-34-53-14-36-99).	Vos responsables de l'assurance qualité dans vos établissements. (Soutien des professionnels)

Services éducatifs, le 11 septembre 2018